

Le tableau suivant donne l'âge des jeunes délinquants condamnés pour infractions justiciables du jury, par province, en 1901, et les totaux pour 1885 à 1901.

AGES DES JEUNES DÉLINQUANTS CONDAMNÉS POUR INFRACTIONS JUDICIAIRES DU JURY EN 1901.

PROVINCES.	MOINS DE 16 ANS.		DE 16 ET AU-DESSOUS DE 21 ANS.	
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.
Ontario.....	582	18	413	35
Québec.....	263	5	236	14
Nouvelle-Ecosse.....	42	46	3
Nouveau-Brunswick.....	26	1	17	2
Manitoba.....	16	1	45	4
Colombie-Britannique.....	56	44	2
Ile du Prince-Edouard.....	3	3	1
Les Territoires du N.-O.....	4	16	1
Totaux.....	992	25	820	62

TOTAUX POUR 1885-1901.

PROVINCES.	MOINS DE 16 ANS.		DE 16 ET AU-DESSOUS DE 21 ANS.	
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.
Ontario.....	6,757	281	7,430	702
Québec.....	2,981	211	3,598	283
Nouvelle-Ecosse.....	474	17	537	46
Nouveau-Brunswick.....	234	6	255	18
Manitoba.....	272	9	396	32
Colombie-Britannique.....	272	1	282	21
Ile du Prince-Edouard.....	90	1	64	10
Les Territoires du N.-O.....	31	121	7
Totaux.....	11,111	526	12,683	1,119
Moyenne.....	653	31	746	66

Les jeunes délinquants condamnés pour infractions justiciables du jury, fournissent une proportion de 33.70 pour 100 des condamnations totales pour l'année 1901 et 32.67 pour 100 pour la période de 1885 à 1901, inclusivement.